CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E37740 **VALABLE JUSQU'AU** 19/10/2024

ÉDITÉ LE **13/09/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/04/2002
Forme juridique : SARL
Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TROYES 441 717 956 R.C.S.

Siret : **441 717 956 00029**
Code NACE : 4331Z
Numéro caisse de congés payés : 4403959

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000005837144504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000005837144504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2023

Raison sociale : **LAMBLIN HABITAT SARL**

130 BIS AVENUE DU GENERAL LECLERC
10450 BREVIANDES

Téléphone : 03 51 14 17 33 **Fax :**
Portable :

Site Internet : www.lamblin-habitat.fr
E-mail : accueil@lamblin-habitat.fr

Responsabilité légale :
LAMBLIN BENOIT GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 20 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	06/10/2020
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	13/10/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	13/07/2021
7212	Isolation et traitement acoustique (Technicité confirmée) Mention RGE	13/10/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE REIMS
9 RUE ROLAND COFFIGNOT
51100 REIMS

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.